



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 mars 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 mars 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; et M^{me} Jackline Nasiwa, fondatrice et Directrice nationale du Centre for Inclusive Governance, Peace and Justice, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya (au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines), du Mexique, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique, et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur les « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud », tenue le mercredi 3 mars 2021.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(Signé) Linda **Thomas-Greenfield**



Annexe I

Exposé de M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité aujourd'hui.

La semaine dernière a marqué le premier anniversaire de la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. Quelques avancées positives sont à noter. La présidence et le Conseil des ministres du Soudan du Sud ont été formés, l'ensemble des dirigeants au niveau des États est en place et les responsables de rang inférieur ont été annoncés. Du jour au lendemain, le Président a délégué par décret le pouvoir aux Gouverneurs des 10 États.

Ce sont des mesures dont nous pouvons nous féliciter. Mais après un an, les progrès sont lents. L'Assemblée législative nationale provisoire attend toujours d'être reconstituée, et les progrès sont minimes en ce qui concerne la rédaction de la constitution, la justice transitionnelle et la réforme économique.

Plus important encore, l'unification des forces n'a toujours pas eu lieu malgré les multiples dates butoirs que le Gouvernement s'est fixés. Des milliers de soldats croupissent dans des sites de cantonnement sans logement, nourriture ou soins de santé adéquats.

La lenteur de la mise en œuvre a un coût. Le vide du pouvoir au niveau local a donné aux fauteurs de troubles et à des acteurs nationaux l'occasion d'exploiter les tensions locales et d'alimenter la violence.

Nous en avons vu les conséquences dans l'État de Jongleï l'année dernière. Aujourd'hui, dans l'État de Ouarrap, on assiste à une montée inquiétante de la violence entre diverses milices communautaires lourdement armées que les forces gouvernementales n'ont pas encore réussi à endiguer.

Pour le moment, le conflit dans les Équatoria a diminué. Dans le même temps, les initiatives de réconciliation dans l'État de Jongleï ont également permis de réduire la violence à des flambées occasionnelles.

Il y a aussi un coût humanitaire. Les conflits infranationaux, conjugués aux ravages causés par les inondations, ont créé des zones de besoins critiques comme dans l'État de Jongleï et dans l'État de Ouarrap. Les organismes humanitaires fournissent une assistance cruciale malgré le fait que neuf travailleurs humanitaires ont perdu la vie l'année dernière alors qu'ils s'acquittaient courageusement de cette tâche.

On estime que la majeure partie du pays a besoin d'une aide alimentaire. Fait plus encourageant, la dernière évaluation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture fait état d'une augmentation de la production céréalière d'une année sur l'autre et d'une nette hausse des terres cultivées, qui ont retrouvé leur niveau de 2016.

Dans tout le pays, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) continue de protéger et d'appuyer les Sud-Soudanais dans le besoin malgré de nombreux défis. Nos ingénieurs, originaires de sept pays différents, profitent de la saison sèche pour construire et améliorer 3 200 kilomètres de routes, notamment entre Bor et Pibor, ce qui, nous l'espérons, favorisera la réconciliation entre les communautés Murle, Dinka et Nuer.

Les travaux sur une route reliant la frontière soudanaise à Bentiu et le sud à Rumbek visent à accroître le commerce et la prospérité des citoyens vivant dans les zones défavorisées qu'elle traverse. Je ne saurais trop insister sur les effets tangibles

de ces travaux : il s'agit d'un legs souvent négligé de nos opérations de maintien de la paix. Dans un pays qui ne compte que 400 kilomètres de routes goudronnées, l'amélioration des routes permet de renforcer la communication, d'accroître le commerce et l'emploi et, surtout, de consolider la paix en reliant les communautés.

Le suivi de la reconversion des sites de protection des civils de Bor, Wau et Djouba a continué sans heurts. Les résidents des camps, par exemple, se sont dans un premier temps opposés à l'entrée des services de la Police nationale sud-soudanaise dans les sites. Aujourd'hui, ils signalent les délits directement aux postes de police voisins et se félicitent de leur intervention. La semaine dernière encore, la police locale est entrée dans le camp de personnes déplacées de Djouba pour mettre fin à une bagarre entre bandes de jeunes et a arrêté plusieurs suspects. La police des Nations Unies reste aux côtés des services de la Police nationale sud-soudanaise, leur apportant son soutien et partageant même ses locaux dans certaines régions.

Tout cela est révélateur d'un contexte en mutation. L'examen stratégique indépendant commandité par le Conseil, ainsi que le renouvellement de notre mandat, nous guideront sur une voie plus adaptée à notre objectif.

L'utilisation de soldats de la paix n'est qu'un moyen parmi d'autres de protéger les civils. Il est plus important, à long terme, de créer un environnement protecteur où tous les citoyens bénéficient de l'état de droit. C'est pourquoi nous cherchons à redéployer du personnel et des ressources pour renforcer les capacités d'institutions importantes, notamment les tribunaux, le système judiciaire et la Police nationale sud-soudanaise. Des policiers hors unités constituées formeront et encadreront la police locale.

Nous cherchons également à tirer parti du succès des audiences foraines en les rendant permanentes, afin que toutes les victimes aient accès à la justice. Il s'agit de mettre les Sud-Soudanais sur la sellette afin qu'ils s'attaquent à l'impunité qui fait des ravages dans ce pays, notamment en matière de violences sexuelles, avec pour objectif de réduire, au final, le nombre de victimes.

L'appui technique à la réforme du secteur de la sécurité et à la préparation des élections constitue également l'une de nos priorités. Nos forces ont été plus mobiles ces derniers mois, établissant de nouvelles bases temporaires et augmentant le nombre de patrouilles effectuées dans les zones de tension. Ces efforts sont appuyés par des contingents auparavant confinés à des tâches statiques sur des sites de protection des civils.

La plupart de ces initiatives sont intégrées au personnel des affaires civiles et des droits de l'homme afin de rassembler les communautés, de décourager la violence et de s'attaquer aux causes sous-jacentes.

Au cours des deux prochaines années, le nombre de forces diminuera progressivement d'environ 7 %, alors que nous réorienterons nos ressources vers des moyens permettant d'accroître notre mobilité.

Ce ne sont là que quelques exemples de notre travail. Bien sûr, nous ne sommes pas seuls dans ces efforts. Comme toujours, nous sommes associés à la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement et à l'Union africaine, avec lesquelles nous travaillons en tant que collègues et partageons un mémorandum écrit.

Comme je quitterai mon poste le mois prochain, il s'agit de mon dernier exposé au Conseil de sécurité en tant que Représentant spécial du Secrétaire général. Je demande donc l'indulgence du Conseil pour quelques minutes de plus afin que je puisse partager quelques réflexions personnelles.

À la fin de mes quatre années passées au Soudan du Sud, je regarde le chemin parcouru par le pays avec un certain réconfort. Il y a un cessez-le-feu, un accord de paix, un Gouvernement de transition, une présidence, un Conseil des ministres et des Gouverneurs, et les dirigeants locaux prennent peu à peu leurs fonctions. La majorité des personnes qui ont afflué vers les sites de protection des civils ont quitté les lieux ou vivent désormais dans des camps de déplacés récemment convertis, grâce à l'amélioration de la sécurité politique.

Globalement, la violence politique a été divisée par 10, par rapport au nombre de personnes qui perdaient la vie ou étaient déplacées en raison du conflit généralisé en 2016. Nous sommes toutefois préoccupés par la recrudescence des milices communautaires armées, qui semblent défier ouvertement les forces de l'État.

Le personnel civil et en tenue de la MINUSMA joue un rôle réellement déterminant en réduisant le niveau de ce type de violence et en rapprochant les diverses communautés. Nous sommes une force de stabilisation qui va bien au-delà de notre présence physique et qui est accueillie favorablement par près de 80 % des Sud-Soudanais que nous avons interrogés de manière indépendante.

Nous continuons également à faire avancer le processus de paix en travaillant étroitement avec tous les partis politiques, en coordination avec nos partenaires régionaux et internationaux.

Cependant, la réalité est que le processus de paix reste extrêmement fragile. De nombreux citoyens se méfient à cause de l'absence de volonté politique et craignent que les progrès réalisés ne soient réduits à néant. C'est pour ces personnes que nous, la communauté internationale, devons rester unis et engagés à faire avancer le processus de paix. Nous ne pouvons pas rester inactifs en tant que spectateurs. Pensons à la situation qui régnait il y a quatre ans. C'est à cela que ressemble l'échec, et ce n'est dans l'intérêt de personne de revenir en arrière.

Il y a deux domaines que je voudrais évoquer dans lesquels, à mon avis, notre performance a été bien plus mauvaise qu'elle n'aurait dû l'être.

Le premier est l'absence persistante d'un système financier qui fonctionne bien, au profit de la population du Sud-Soudan. La richesse de ce pays, qu'elle provienne du pétrole ou d'autres sources, est détournée de sa population et siphonnée en secret, sans rendre compte au public de la manière dont elle est dépensée. De plus en plus, nombreux sont ceux qui posent cette question évidente : pourquoi les principaux décideurs qui tirent profit de leur position actuelle organiseraient-ils une élection qui pourrait mettre en péril leur accès au pouvoir et aux ressources ?

Deuxièmement, je suis frappé par l'immense fierté que les Sud-Soudanais éprouvent pour leur pays. La présence massive de l'ONU se heurtera inévitablement à leur souveraineté obtenue à grand prix, un mot qui est utilisé bien souvent mais qui a un sens plus profond.

La vraie souveraineté, c'est la responsabilité, le fait d'être responsable et de se soucier réellement, de manière tangible et démontrable, du sort des 12 millions de citoyens que compte le pays. Elle signifie également indépendance. Pourtant, le Soudan du Sud est peut-être l'un des pays les plus dépendants de l'histoire. C'est grâce à des étrangers qu'il dispose de systèmes d'éducation et de santé, de routes et d'infrastructures.

C'est là que je pense que nous, la communauté internationale, avons également une responsabilité. Nous ne remettons pas en question notre rôle et nous ne reconnaissons pas l'influence des pressions et des ambitions institutionnelles sur nos actions. Nous sommes intervenus avec trop d'empressement et nous avons assumé des responsabilités qui devraient incomber aux Sud-Soudanais. Cela n'a fait qu'accroître leur dépendance, ce qui a porté atteinte à leur dignité.

À plusieurs reprises, le Président m'a dit : « David, tu es en train de faire de nous une nation de mendiants ». Il a raison. Mais c'est une voie à double sens ; son gouvernement doit également faire un effort.

L'édification de l'État est un processus élaboré avec précision qui doit être constamment réévalué et remis en question. J'ai beaucoup d'admiration pour les Sud-Soudanais, avec lesquels j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler. Ils sont, sans aucun doute, les personnes les plus endurcies et les plus résilientes que j'aie jamais rencontrées. Et pourtant, malgré les difficultés, ils peuvent s'asseoir et discuter et ne baissent pas les bras. Peut-être par-dessus tout, j'ai apprécié leur merveilleux sens de l'humour et leur capacité à rire face à de lourdes épreuves.

Ce jeune pays va me manquer, et je lui souhaite bonne chance du fond du cœur. Mais pour moi, le moment est venu de passer à autre chose. Le Soudan du Sud est en train de faire la transition du conflit au relèvement. La Mission est pleine d'espoir, performante et prête à opérer les changements nécessaires.

Mon successeur, Nicholas Haysom, est un ami et connaît bien le Soudan du Sud. Je suis ravi qu'il prenne ma suite.

Grâce aux efforts collectifs de nombreuses personnes, notamment de la région, le Soudan du Sud se trouve dans une meilleure situation. Il avance avec une lenteur décourageante, et il reste encore beaucoup à faire avant que ses citoyens puissent réellement jouir d'un avenir paisible et prospère.

Je tiens à remercier le Conseil. Je me souviens tout particulièrement de la visite effectuée par les membres du Conseil à Djouba en octobre 2019, à un moment où le processus de paix était fragile. Ils ont pu se rendre compte personnellement de la complexité du processus d'instauration de la paix dans ce pays. Par leurs actions, ils se sont mobilisés pour faire avancer le processus de paix avec le plein appui du Conseil de sécurité et par extension, du monde. Cela nous encourage énormément, moi personnellement et ceux que je représente, et je leur en suis reconnaissant.

Je remercie également la famille des Nations Unies au Soudan du Sud pour son appui indéfectible et son ardeur au travail, ainsi que le grand nombre d'organisations non gouvernementales, tant nationales qu'internationales, qui, collectivement, ont courageusement apporté leur aide et sauvé la vie de tant de personnes et qui ont surmonté de nombreux préjugés à l'égard des opérations de maintien de la paix pour travailler en collaboration avec la Mission.

Je suis fier d'avoir travaillé avec des personnes extraordinaires au sein de cette Mission – des personnes qui vivent dans des conditions parmi les plus difficiles de toutes les missions des Nations Unies sur la planète, loin de leurs proches. Pourtant, chaque matin, elles se lèvent et font de leur mieux. Je leur en suis reconnaissant.

Mes derniers mots s'adressent aux Sud-Soudanais, qui m'inspirent par leur patience et leur espoir apparemment illimités, alors qu'ils doivent surmonter des obstacles considérables pour jouir de l'avenir qu'ils méritent, un avenir de loin meilleur. Mes pensées et mes meilleurs vœux les accompagnent en permanence.

Annexe II

Exposé de M^{me} Jackline Nasiwa, fondatrice et Directrice nationale du Centre for Inclusive Governance, Peace and Justice

Bonjour et chaleureuses salutations du Soudan du Sud. Je m'appelle Jackline Nasiwa, et je suis la fondatrice du Centre for Inclusive Governance, Peace and Justice, une organisation non gouvernementale locale dont les activités portent sur les droits de l'homme, la justice, la consolidation de la paix et les droits des femmes au Soudan du Sud. Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Comme dans de nombreuses autres régions du monde, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fait des ravages au Soudan du Sud. Le nombre de cas augmente quotidiennement, ce qui met à rude épreuve un système de santé déjà faible, qui ne peut même pas fournir les services de base. La pandémie est apparue dans un contexte de nombreux autres problèmes : inondations dans la plupart des régions du Haut-Nil, famine dans le Jongleï et dans le Pibor, violations persistantes du cessez-le-feu par les parties, y compris dans les sites de cantonnement, combats avec les groupes qui n'ont pas signé l'accord, violences communautaires causant des pertes en vies humaines et de biens, violences sexuelles contre les femmes et les filles, déplacements et autres crises de santé publique. Notre économie s'est effondrée en raison de la mauvaise gestion des revenus et des ressources nationales, privant ainsi les citoyens de services de base. Voilà le Soudan du Sud d'aujourd'hui.

L'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud risque de s'effondrer si le Conseil n'apporte pas son appui indéfectible et n'adopte pas une position unifiée à cet égard. Au cours des deux années qui se sont écoulées depuis la signature de l'Accord, les parties ont pris des mesures qui, pour moi et pour nombre de mes concitoyens, ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan. Elles ont mis en place l'organe exécutif du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé au niveau des États et du pays ; elles ont entamé le processus de cantonnement et de formation des forces unifiées nécessaires ; elles ont annoncé la formation de la Commission nationale de désarmement, de démobilisation et de réintégration ; elles ont rédigé des projets de loi portant sur la sécurité et la gouvernance, ainsi que le projet de loi d'amendement constitutionnel 2020 (n° 8), qui intègre l'Accord dans la constitution de transition. Mais il reste encore beaucoup à faire. Je suis profondément préoccupée par la lenteur inacceptable de la mise en œuvre et le manque de volonté politique dont font preuve les parties, alors que mon peuple continue de souffrir au quotidien.

Nos dirigeants doivent être tenus de rendre des comptes au sujet de la mise en œuvre des principaux aspects de l'accord de paix pendant le reste de la période de transition. C'est ce que réclament nos concitoyens dans tout le pays. Mes collègues et moi-même avons récemment visité des communautés locales dans certaines régions des États du Haut-Nil, de l'Équatoria et du Bahr el-Ghaza, et cet appel a été repris par les personnes que nous avons rencontrées, qui ont demandé que l'obligation de rendre des comptes soit respectée et qui ont appelé à la justice pour que la paix devienne une réalité pour les civils, pour les femmes et les enfants qui ont subi des violences sexuelles liées au conflit et pour ceux qui ont perdu la vie et leurs biens. Les civils ordinaires ont besoin de sécurité et de paix. Ils ont besoin que leur détresse soit reconnue et, lorsqu'il s'agit de guerre, ils ont besoin que leurs dirigeants les rassurent en leur disant « plus jamais ça ». En fait, le peuple exige la fin de la guerre, de la corruption et de la violation des droits de l'homme. Par-dessus tout, il a besoin de vérité et de réconciliation.

Un suivi rapproché du cadre de mise en œuvre de la paix est essentiel, tout comme l'achèvement de tâches clés telles que la remise en place des législatures étatiques et nationales ; la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle ; l'adoption des projets de loi et du projet d'amendement constitutionnel sur l'Accord de paix ; l'opérationnalisation des sites de cantonnement ; la sélection et l'entraînement des forces ; la fourniture de services de base, notamment de médicaments et de nourriture, aux sites de cantonnement ; et assurer un soutien aux processus de désarmement et de démobilisation. Les droits de l'homme doivent être le fondement de tous ces processus ; l'incapacité à faire respecter les droits de l'homme se traduira par le maintien des inégalités, des divisions et de la violence.

Le Soudan du Sud est soumis à un cadre international contraignant qui stipule que la participation égale des femmes est à la fois un droit et une nécessité pour la paix. Toutefois, le seuil de participation des femmes prévu par l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui prévoit une représentation de 35 %, grâce aux efforts de plaidoyer durement menés par les groupes de femmes de la société civile, est loin d'être atteint. Les quelques femmes qui ont été nommées jusqu'à présent représentent moins de 20 % au niveau national et au niveau des États. Dans certains États, dont les États de Ouarrap, de Jongleï, du Bahr el-Ghazal septentrional et de l'Unité, la représentation des femmes est d'environ 11 à 17 %, alors qu'au niveau des comtés, les femmes ne sont qu'environ 2 %.

Les parties à l'Accord ont ignoré et exclu le leadership des femmes dans les principales structures et institutions de gouvernance. Les femmes ont fait pression sur les dirigeants du parti et ont plaidé en faveur de leur inclusion, mais dans une société dominée par les hommes et marquée par une longue histoire d'inégalité et de marginalisation des droits et du leadership des femmes, la lutte pour l'égalité ne peut être le fardeau des seules Sud-Soudanaises. Le Conseil de sécurité doit faire pression sur les parties pour qu'elles prennent des mesures concrètes afin de garantir que le quota de 35 % soit atteint à tous les niveaux de gouvernance, et en tenir compte dans la mesure des progrès réalisés en matière de mise en œuvre.

Lorsque j'ai informé le Conseil de sécurité pour la première fois en mai 2018 (voir S/PV.8249), j'ai noté la nécessité pour la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de mieux collaborer avec la société civile. J'ai le plaisir d'informer le Conseil aujourd'hui que mon organisation et d'autres organisations de la société civile travaillent avec la MINUSS à la poursuite des efforts de paix au niveau local, à la protection des droits de l'homme et au soutien du leadership des femmes et de la consolidation de la paix. Ce soutien doit toutefois être élargi ; et pour qu'il soit durable, il faut renforcer les capacités locales à poursuivre ce travail.

La protection des défenseurs des droits de l'homme, en particulier des défenseuses de ces droits, est essentielle, étant donné la fermeture des espaces civiques et politiques pour la société civile, les médias et les partis politiques au Soudan du Sud. Par exemple, les organisations de la société civile sont tenues d'obtenir des habilitations de sécurité pour organiser des ateliers, des formations et des réunions sur tous les aspects de la gouvernance, de la santé, de l'aide humanitaire et de la prestation de services. Certains collègues de la société civile ont reçu des convocations des autorités pour avoir dénoncé la corruption et la nécessité de rendre des comptes. La MINUSS doit se joindre à la société civile pour plaider en faveur du respect de droits fondamentaux tels que la liberté de réunion et d'association, la liberté d'expression et l'accès à l'information. La MINUSS doit continuer à soutenir les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile qui sont victimes de toute forme d'intimidation pour avoir mené à bien leur travail essentiel.

Nous remercions les membres du Conseil pour le soutien humanitaire que la communauté internationale a apporté jusqu'à présent, mais la paix et la stabilité sont les seules assurances pour l'avenir de nos communautés. À ce jour, 11 femmes sud-soudanaises ont fait des exposés au Conseil. Nous sommes fatigués de partager les mêmes histoires de guerre, de traumatisme et de perte. Ayant visité de nombreuses communautés touchées, je peux personnellement attester qu'après avoir enduré des décennies de conflit, la résilience de mes compatriotes sud-soudanais s'affaiblit. Bien que notre histoire soit marquée par la lutte pour la liberté, la prospérité et la dignité, nous ne pouvons plus lutter. Nous avons enduré des traumatismes sans fin – avons perdu nos enfants et des êtres chers, été déplacés de nos maisons, sommes morts de faim et de maladie et avons été témoins de l'impunité avec laquelle des viols et d'autres actes horribles ont été commis sous le regard du Conseil de sécurité et de ses États membres. Il est inacceptable d'attendre des Sud-Soudanais qu'ils restent résilients face à un tel traumatisme. Nous avons besoin que le Conseil agisse maintenant avant que des choses encore pires ne se produisent.

Que la paix soit avec nous tous.

Annexe III

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois]

Je voudrais tout d'abord féliciter les États-Unis d'avoir assumé la présidence du Conseil de sécurité pour mars 2021. J'espère que, sous la direction de la présidence, le Conseil mènera à bien les travaux inscrits à son ordre du jour ce mois-ci. Je remercie également le Royaume-Uni pour ses grandes réalisations au cours de sa présidence en février.

La Chine remercie le Représentant spécial Shearer pour son exposé. Depuis qu'il a pris ses fonctions, M. Shearer s'est acquitté activement du mandat du Conseil de sécurité et a contribué de manière significative à la promotion du processus politique au Soudan du Sud, à la protection de la sûreté et de la sécurité de la population et à l'aide humanitaire. La Chine s'en félicite. J'ai également écouté attentivement l'exposé de M^{me} Nasiwa.

Cette année marque le dixième anniversaire de la fondation du Soudan du Sud. Au cours des dix dernières années, sa population a relevé de nombreux défis et accompli de nouveaux progrès dans l'édification de la nation. À l'heure actuelle, la situation au Soudan du Sud présente à la fois des opportunités et des défis. Toutes les parties du pays doivent redoubler d'efforts et la communauté internationale doit continuer à fournir une assistance constructive. Je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, il est nécessaire de maintenir la dynamique positive du processus politique. Depuis quelque temps, dans l'ensemble, le cessez-le-feu au Soudan du Sud se maintient et des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud dans des domaines clés, tels que la formation d'un gouvernement et la nomination de gouverneurs dans les États nouvellement créés. La Chine se félicite de cette évolution de la situation.

Nous encourageons toutes les parties au Soudan du Sud à consolider les acquis, à progresser dans les tâches essentielles que sont la prise de dispositions en matière de sécurité, la constitution du Parlement, la préparation des élections générales, le maintien du cap dans la mise en œuvre de l'Accord et la résolution des différends potentiels par des moyens pacifiques. Nous appelons les factions armées qui n'ont pas encore rejoint l'Accord à le faire dès que possible. La mise en œuvre de l'Accord se heurte à des difficultés pratiques, notamment le manque de financement.

Nous espérons que la communauté internationale apportera une aide adaptée. L'Union africaine, des organisations régionales comme l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et des pays comme le Soudan ont apporté une contribution importante à la mise en œuvre de l'Accord. Ces efforts doivent continuer d'être appuyés par la communauté internationale dans son ensemble. La Chine appelle la communauté internationale à répondre à l'appel de l'Union africaine et à lever les sanctions dès que possible.

Deuxièmement, il faut continuer à améliorer la situation en matière de sécurité. Les conflits communautaires et ethniques continuent de représenter une menace pour la sécurité de la population du Soudan du Sud. Ce problème existe depuis longtemps et a des origines compliquées, et il requiert donc une combinaison de réponses,

telles que la prévention, la médiation, la réconciliation et la protection. La Mission des Nations Unies au Sud-Soudan (MINUSS) a déployé des efforts considérables à cette fin, avec un certain succès.

La protection des civils incombe au premier chef au Gouvernement sud-soudanais. La Chine soutient la communauté internationale dans la poursuite de l'aide au renforcement des capacités du Gouvernement du pays.

La concurrence pour les ressources reste une cause majeure des conflits communautaires et ethniques. Le développement de l'économie et l'amélioration des moyens de subsistance peuvent contribuer à éliminer les causes profondes des conflits.

Troisièmement, nous devons contribuer à relever des défis tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le taux d'infection au Soudan du Sud par la COVID-19 serait de 15 à 25 %, ce qui est inquiétant. La priorité à l'heure actuelle doit être d'apporter un appui au pays en matière de lutte contre la COVID-19, de garantir un accès équitable et en temps voulu aux vaccins contre la COVID-19 pour ceux qui en ont besoin et d'enrayer la propagation de la pandémie.

Le Soudan du Sud connaît de graves difficultés économiques, et plus de 8 millions de personnes pourraient avoir besoin d'une aide humanitaire cette année. La communauté internationale doit accroître son appui et son assistance à cet égard, soulager la souffrance du peuple sud-soudanais et aider le pays à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Chine a toujours soutenu activement le développement économique et social du Soudan du Sud. Depuis l'apparition de la pandémie, la Chine a fourni plusieurs lots de matériel anti-pandémique et d'aide humanitaire au Soudan du Sud. Nous avons également décidé de faire don de vaccins contre la COVID-19 à ce pays. Les équipes médicales chinoises sont restées sur place pour aider la population locale. Les femmes chinoises déployées dans le cadre du maintien de la paix participent également aux efforts d'assistance médicale à la population locale. La Chine continuera de travailler avec toutes les parties pour contribuer à aider le Soudan du Sud à relever les défis auxquels il est confronté.

La MINUSS a fait beaucoup et a joué un rôle important pour améliorer la situation au Soudan du Sud. La Chine tient à rendre hommage aux soldats de la paix qui sont restés sur place et qui ont lutté contre la COVID-19. La Chine est favorable à la prorogation du mandat de la Mission. Nous espérons que la MINUSS fera de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé une priorité absolue et renforcera la coordination et les synergies avec les organisations régionales, telles que l'IGAD.

La COVID-19 représente une menace grave pour la santé des soldats de la paix et perturbe le déroulement normal des opérations de maintien de la paix, y compris celles de la MINUSS. Cette situation mérite notre plus grande attention. La Chine a décidé de faire don de vaccins contre la COVID-19 aux soldats de la paix des Nations Unies. La Chine continuera d'appuyer les travaux de la MINUSS.

Annexe IV

Déclaration de la Mission permanente de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie les intervenants de leurs exposés exhaustifs.

Une année s'est écoulée depuis que l'Estonie a pris la parole pour la première fois au Conseil de sécurité (voir S/PV.8741) au sujet de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). En l'espace d'une année, le Gouvernement a été mis en place, des États ont été créés et des gouverneurs ont été nommés. Certains partis ont respecté le quota de 35 % de femmes dans leurs nominations. L'Estonie se félicite de ces évolutions. Toutefois, nous devons rester vigilants et éviter de prendre de décisions irréflechies qui pourraient mettre en péril les progrès accomplis par le pays jusqu'à présent. Nous devons suivre de près la manière dont le Gouvernement et les gouverneurs œuvrent de concert à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Malgré certaines évolutions apparemment positives, nous ne devons pas fermer les yeux sur tout le reste. La réforme du secteur de la sécurité a pris du retard, en raison de l'absence d'une stratégie cohérente, de manque de financement et surtout, d'une volonté politique insuffisante. Les principales institutions de justice transitionnelle prévues dans l'Accord, comme le tribunal mixte, n'ont pas été mises en place.

Des violations et des atteintes graves et généralisées se sont poursuivies l'année dernière. Le nombre d'incidents a augmenté de 146 %, et le nombre de victimes civiles recensées de 120 %. Il s'agit de faits concrets sur le terrain, et ce sont eux qui comptent le plus pour nous. Les violences au niveau infranational ont connu une escalade en 2020, et les liens entre les conflits locaux et les dynamiques nationales persistent. Nous constatons avec de vives préoccupations que ce sont les civils qui continuent d'être les premières victimes du conflit, notamment les violences sexuelles liées au conflit. Il est décourageant de lire que les parties au conflit et les groupes d'autodéfense continuent de commettre des actes de violence sexuelle liée au conflit, y compris des viols. À cet égard, nous nous félicitons de la condamnation de soldats pour des infractions de violence sexuelle liée au conflit, et nous espérons que cela imprimera un élan aux efforts visant à faire respecter le principe de responsabilité. Il faut lutter contre l'impunité, et nous espérons sincèrement que la nomination des gouverneurs des États permettra de changer la situation.

La situation humanitaire est également une source de vives préoccupations. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2021/172), par rapport à l'année dernière, le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance a augmenté de près d'un million. Au total, plus de 70 % de la population du Soudan du Sud a besoin d'une assistance. La situation en matière de sécurité alimentaire se dégrade, et le nombre actuel de cas de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans est le plus élevé depuis le début de la crise en décembre 2013. Cependant, aujourd'hui, il est plus difficile que jamais d'aider les personnes dans le besoin, car les conditions se sont détériorées en ce qui concerne l'accès humanitaire. Les violations de l'accord sur le statut des forces se poursuivent malheureusement, ce qui empêche le personnel de la MINUSS de s'acquitter de ses fonctions dans de nombreux cas, et prive les civils de l'assistance et de la protection dont ils ont désespérément besoin. En outre, il y a eu des cas inacceptables de soldats qui ont attaqué et pillé des entrepôts contenant de l'aide humanitaire, ce qui constitue une violation manifeste de la résolution 2417 (2018).

Enfin, et surtout, je tiens à remercier David Shearer pour son dévouement exceptionnel et son action à la tête de la MINUSS. Nous voudrions également souligner le travail des organisations humanitaires qui ont aidé la population du Soudan du Sud, et nous les en remercions.

Annexe V**Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français et anglais]

Je souhaiterais me joindre à mes collègues du Conseil en commençant cette intervention par mes sincères félicitations à toute l'équipe du Royaume-Uni et à l'Ambassadrice Barbara Woodward en particulier pour leur présidence du Conseil au mois de février et adresser tous mes vœux de plein succès à la présidence américaine du Conseil au mois de mars.

Je tiens à commencer par remercier M. Shearer pour son exposé et le féliciter pour son action à la tête de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et son bilan absolument remarquable et son action inlassable depuis quatre ans. Je souhaiterais également saluer la présentation extrêmement intéressante de Jackline Nasiwa aujourd'hui devant le Conseil.

Je voudrais pour ma part insister sur quatre points.

La France salue les progrès récents observés dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui démontre une volonté politique du Gouvernement. La nomination de l'ensemble des gouverneurs, d'une majorité des gouverneurs adjoints et les nominations intervenues au niveau des comtés sont des décisions importantes. Je salue également l'annonce de la mise en place du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, qui doit encore être formalisée par la signature d'un mémorandum avec l'Union africaine. Nous saluons à cet égard le rôle joué par la région pour encourager l'ensemble de ces progrès.

Cette dynamique doit être maintenue et poursuivie par l'adoption de nouvelles mesures. Il est grand temps en effet de procéder à un certain nombre d'entre elles, la formation de l'Assemblée législative nationale provisoire en tout premier lieu. C'est une étape essentielle pour obtenir les avancées nécessaires en matière de transparence financière notamment et pour l'approbation du budget par exemple. Je pense aussi à la mise en place rapide de la Commission vérité et réconciliation. Je pense également à la réforme du secteur de la sécurité qui doit être amorcée pour fixer le cadre de forces de sécurité à des effectifs adéquats placés sous l'autorité du pouvoir civil. L'impasse dans la mise en place de forces unifiées est à ce titre préoccupante.

Nous appelons au respect du quota de 35 % qui a été fixé par l'accord de paix pour la participation des femmes dans les institutions. Et nous encourageons également les autorités à soutenir la participation de la jeunesse à l'ensemble des processus pertinents.

La consolidation d'une dynamique politique est indispensable à l'heure où, comme cela a été rappelé, les violences, la persistance de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ainsi que l'insécurité alimentaire risquent de compromettre tous les progrès accomplis depuis 2018. Le développement de violences locales, qui sont souvent liées à l'interférence d'acteurs nationaux, affecte directement et fortement les populations, en particulier les femmes et les enfants. Nous condamnons fermement également les violences qui ont suivi les défections d'officiers.

Les facteurs de conflit sont aggravés par la dégradation de la situation humanitaire, sanitaire et économique. La France appelle toutes les parties au plein respect de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

Nous condamnons les attaques contre les travailleurs humanitaires. Ces violences ne doivent pas rester impunies et il importe que les auteurs de ces actes soient sanctionnés par le Conseil et qu'ils soient traduits en justice. Alors que les besoins humanitaires sont immenses, que certaines régions sont au bord de la famine et que la pandémie de COVID-19 continue de se propager, les personnels humanitaires et médicaux doivent pouvoir circuler sans entrave et sans peur d'être pris pour cible. Il est également essentiel de garantir un accès équitable au vaccin contre la COVID-19, conformément à la résolution 2565 (2020) que nous venons d'adopter.

Dans ce contexte difficile, la France félicite la MINUSS pour son engagement mais également pour tous ses efforts d'adaptation. Je pense en particulier au transfert de la responsabilité des sites de protection des civils aux autorités sud-soudanaises, même si, bien entendu, la plus grande prudence est nécessaire pour assurer la protection des civils. Ce processus a efficacement remis les autorités sud-soudanaises en position d'exercer cette fonction essentielle, tout en permettant de libérer des capacités au sein de la MINUSS. Le modèle des cours mobiles est une autre illustration, qui a notamment permis d'améliorer la judiciarisation des faits de violences sexuelles.

Le renouvellement du mandat de la Mission d'ici le 15 mars doit bâtir sur ces exemples positifs, pour que les autorités sud-soudanaises continuent de monter en compétence, c'est indispensable, avec l'appui de la MINUSS. Au-delà des avancées politiques attendues que je viens de présenter, cela requiert une relation de confiance entre le Gouvernement et la MINUSS. Je rappelle à ce titre que l'ensemble des restrictions à la liberté de mouvement de la Mission ne sont pas acceptables.

Annexe VI

Déclaration de M. Nagaraj Naidu Kakanur, Représentant permanent adjoint de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Permettez-moi de commencer par vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que la délégation des États-Unis, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Je vous assure de la pleine coopération et du soutien de ma délégation. Je remercie également la Représentante permanente du Royaume-Uni et sa délégation pour la compétence avec laquelle elles ont dirigé le Conseil le mois dernier.

Je me joins à d'autres pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, David Shearer, pour son exposé sur les récentes évolutions au Soudan du Sud et les activités de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous reconnaissons le rôle important joué par le Représentant spécial du Secrétaire général au cours de son mandat et lui souhaitons plein succès dans ses activités futures. Je souhaite également la bienvenue à son successeur, Nicholas Haysom, dans sa mission, dans un domaine qu'il connaît bien.

Les progrès accomplis ces dernières semaines au Soudan du Sud en vue de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud constituent une avancée de bon augure après des mois d'impasse. Nous sommes encouragés par le fait que les nominations aux postes de gouverneurs et la constitution des structures administratives régionales, qui ont été marquées par des retards après la formation du Gouvernement d'unité nationale en février de l'année dernière, ont maintenant eu lieu. Des progrès notables ont également été réalisés dans le fonctionnement d'importantes institutions gouvernementales. Le Conseil des ministres se réunit régulièrement et les institutions nationales ont commencé à manifester leur présence sur le terrain. Trois sites de protection des civils ont été transformés en camps de personnes déplacées, tandis que les préparatifs pour d'autres sites de protection des civils sont en cours. Toutes ces évolutions sont effectivement positives. Nous sommes également heureux de constater que les nominations par l'opposition ont respecté le quota de 35 % de femmes.

Malgré les progrès accomplis, le Soudan du Sud reste confronté à plusieurs obstacles dans la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé. Les défections politiques, le manque de confiance à tous les niveaux et les affrontements intercommunautaires croissants reflètent la nature ténue de la situation politique et sécuritaire. Les principaux critères de l'Accord de paix, notamment la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire et la nomination du Conseil des États, doivent encore être respectés. Le cessez-le-feu a été maintenu dans l'ensemble du pays. Mais l'absence d'une stratégie de sécurité cohérente et de financement empêche de progresser dans la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité.

Il est essentiel que les parties à l'Accord travaillent de bonne foi, en laissant de côté les considérations politiques étroites, pour faire avancer le processus de paix. Le soutien de la communauté internationale, notamment de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour réunir les parties afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord, sera crucial. Nous appuyons ces efforts.

En ce qui concerne les sanctions, le Conseil de sécurité s'est engagé à procéder à un examen permanent de toutes les mesures de sanctions prises à l'encontre du Soudan du Sud. Nous soutenons tous les efforts visant à établir un processus clair de définition des objectifs de référence pour évaluer l'embargo sur les armes, le gel des avoirs et l'interdiction de voyager, en consultant le Gouvernement sud-soudanais et les autres parties prenantes régionales.

La situation humanitaire est restée préoccupante, avec des inondations dans de nombreuses régions du pays. Les violences intercommunautaires et les déplacements de communautés qui en résultent, les attaques contre les travailleurs et les biens humanitaires, ainsi que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont tous exacerbé la situation. Si la réponse humanitaire coordonnée par l'ONU, avec l'aide des partenaires donateurs, a été largement efficace, le déficit de financement de 1 milliard de dollars mérite l'attention immédiate de la communauté internationale. Pour sa part, l'Inde a récemment fourni 70 tonnes d'aide alimentaire, notamment du riz, du blé et du sucre, au Soudan du Sud. Nous allons envoyer 10 tonnes d'aide médicale dans le pays dans les semaines à venir.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, en réponse à la demande du Secrétaire général, l'Inde a rapidement renforcé les hôpitaux de la MINUSS à Djouba et à Malakal. Ces installations, en plus de servir le personnel de la MINUSS, répondent également aux besoins d'urgence de la population locale. Lors d'un débat public au Conseil le mois dernier, le Ministre indien des affaires étrangères a annoncé un don de 200 000 doses de vaccins contre la COVID-19 « Made in India » pour les soldats de la paix des Nations Unies dans le monde entier, y compris ceux déployés à la MINUSS (voir S/2021/157).

Nous avons pris note de manière positive des activités de la MINUSS dans la mise en œuvre de son mandat. La Mission doit continuer à aider les forces de police sud-soudanaises à assurer la sûreté et la sécurité des camps. Son soutien à l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire restera essentiel, compte tenu de la situation humanitaire difficile. La diminution des violations de l'accord sur le statut des forces au cours de la période considérée est un signe positif ; Il en va de même pour la résorption du retard dans la délivrance des visas au personnel de la MINUSS. Nous avons également pris note de l'examen stratégique indépendant de la MINUSS. Ces examens périodiques des missions de maintien de la paix des Nations Unies sont importants pour garantir que les objectifs d'une mission sont en phase avec la situation sur le terrain.

L'Inde est l'un des principaux fournisseurs de contingents à la MINUSS, qui est dirigée avec compétence par le général de corps d'armée Shailesh Tinaikar. Les contingents indiens ont joué un rôle important dans le rapprochement des communautés, notamment en menant plusieurs programmes de développement communautaire. Ceux-ci ont été très appréciés par la population du Soudan du Sud. C'est un honneur pour nous que le contingent indien, qui compte plus de 800 Casques bleus basés à Malakal, ait reçu une médaille des Nations unies pour son service exemplaire au sein de la MINUSS en décembre dernier. La major Chetna, officier du génie et seule femme soldat de la paix parmi les militaires indiens, faisait partie des lauréats. Le bataillon indien a fourni ses services à des communautés locales et des travailleurs humanitaires, non seulement à Malakal, mais également dans des lieux reculés tels que Kodok, Baliet, Melout et Renk, en dépit des problèmes liés à la pandémie de COVID-19.

Les soldats de la paix indiens jouent également un rôle d'encadrement important en matière de prévention de la violence sexuelle liée aux conflits. La major Suman Gawani, une femme indienne soldat de la paix, qui a été déployée préalablement au sein de la MINUSS, a encadré plus de 230 observateurs militaires de l'ONU et garanti la présence d'observatrices militaires sur toutes les bases d'opérations de la Mission. En reconnaissance de ses services, elle a reçu le Prix du militant de l'année 2019 (parmi les militaires) en faveur de l'égalité des sexes en 2019. Elle a également formé des membres des forces gouvernementales sud-soudanaises et les a aidées à lancer leur plan d'action pour la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits.

Enfin, l'Inde entretient des relations de longue date avec le peuple soudanais. Elle a été le premier pays d'Asie à ouvrir un consulat à Djouba, en 2007, après la signature de l'Accord de paix global. Nous fournissons une aide bilatérale au Soudan du Sud par le biais de projets dans les domaines de l'agriculture, de la santé et des moyens de subsistance. Des compagnies pétrolières indiennes ont investi 2,5 milliards de dollars au Soudan du Sud. Nos programmes de formation au renforcement des capacités sont vivement appréciés par le Gouvernement soudanais. Nous avons récemment organisé un programme de renforcement des capacités en ligne sur les mécanismes électoraux à l'intention des représentants du Gouvernement à Djouba. L'Inde continuera de collaborer avec le Gouvernement soudanais dans sa quête de paix, de progrès et de prospérité.

Annexe VII

Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous remercie, Madame la Présidente, et vous souhaite plein succès en votre qualité de Présidente du Conseil pour ce mois-ci. Je remercie également le Royaume-Uni pour sa présidence en février. Je tiens par ailleurs à remercier David Shearer pour son exposé instructif, pour la manière dont il dirige la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans des circonstances extrêmement difficiles depuis quatre ans et pour les réflexions qu'il a partagées aujourd'hui. Nous remercions également la deuxième intervenante, Jackline Nasiwa, de ses observations.

Comme nous l'a dit le Secrétaire général, le processus de paix se trouve à un tournant. Des progrès ont été enregistrés dans certains domaines de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, notamment la nomination de 10 gouverneurs d'État, les annonces liées à la création de mécanismes de justice transitionnelle attendus depuis longtemps et l'intention du Gouvernement de créer un parlement de transition. Il faut donner une suite concrète à ces annonces. Une mesure positive serait, par exemple, la signature du mémorandum d'accord avec l'Union africaine en ce qui concerne le tribunal mixte.

Nous considérons évidemment comme essentielle la collaboration d'organes régionaux tels que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, mais il importe également que toutes les parties maintiennent leur attachement au cessez-le-feu. De même, nous comptons sur les non-signataires pour déposer leurs armes et adhérer au processus politique. La triste réalité reste que le niveau de violence infranationale est inacceptable.

Les massacres de civils sont tout simplement tragiques. En 2020, comme nous l'avons entendu, plus de 2 000 civils ont été tués dans des conflits locaux. L'Irlande est profondément préoccupée par cette violence, qui a donné lieu à un contexte difficile en matière de droits de l'homme et de protection, en particulier pour les femmes et les filles, comme Jackline nous l'a expliqué en détail aujourd'hui.

L'Irlande condamne fermement tous les actes de violence sexuelle liée au conflit au Soudan du Sud. Cette violence ne devrait jamais avoir lieu. Toutefois, lorsqu'elle frappe, les autorités sud-soudanaises sont tenues de protéger les victimes et les survivantes et de garantir la fourniture de services de soutien complets et centrés sur les survivantes, notamment des services de santé sexuelle et procréative. Les agresseurs, quels que soient leur rang ou leur ancienneté, doivent être traduits en justice. Les poursuites pour faits de violence sexuelle liée aux conflits sont bienvenues mais, en raison du signalement insuffisant et de l'application limitée du principe de responsabilité, nous craignons que ces cas ne représentent que la pointe de l'iceberg.

L'Irlande demande instamment aux autorités sud-soudanaises d'accélérer la création de toutes les institutions gouvernementales et d'appliquer le quota de 35 % de représentation des femmes. Nous reconnaissons le rôle crucial que jouent les femmes et les jeunes dans le rétablissement et la consolidation de la paix, et nous demandons instamment la participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les stades du processus d'élaboration de la Constitution. La vérité est qu'il pourrait exister un lien entre la récente flambée de violence et les lacunes de l'administration nationale, notamment en-deçà du niveau de gouverneur. L'Irlande encourage donc les autorités à mettre en place d'urgence l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée et les dispositions transitoires de sécurité, un accent particulier étant mis sur la nécessité de renforcer les services de police. Les femmes doivent être pleinement représentées dans le cadre de ces arrangements. Leur contribution concourra à des résultats plus durables. Nous le savons tous.

Une stratégie globale de sécurité établissant un cadre inclusif et détaillé pour la prise de décisions est fondamentale et capitale en vue de parvenir à la paix au Soudan du Sud. Il faut également remédier à la stagnation du processus de création des forces unifiées.

L'Irlande se déclare par ailleurs profondément préoccupée par la situation humanitaire inquiétante. Les toutes récentes informations indiquent qu'une proportion ahurissante de la population, soit 48 %, devrait être confrontée à une insécurité alimentaire aigüe sévère ce mois. Si nous savons que les causes de cette situation sont nombreuses et variées, il semble clair que les changements climatiques ont une incidence néfaste. Nous devons contribuer à régler cette situation.

Alors que le Conseil se penche sur le renouvellement du mandat de la MINUSS ce mois, l'Irlande estime qu'une des fonctions essentielles de la Mission reste la protection des civils. Il est crucial que la MINUSS mène des patrouilles dans les zones où les populations sont le plus exposées aux risques et aux menaces. C'est au Gouvernement sud-soudanais qu'il incombe de protéger ses citoyens. Nous exhortons le Gouvernement à protéger pleinement ses citoyens dans les camps de transit et dans tout le pays, où les civils continuent de subir les effets de l'insécurité.

Nous exhortons également la Mission à faire en sorte que toute transition future se déroule en étroite concertation avec toutes les parties concernées, notamment les acteurs humanitaires, et que ces transitions ne se déroulent qu'une fois que les conditions de sécurité le permettront, en procédant en parallèle à une évaluation et une atténuation robustes des risques. L'expérience seule nous l'enseigne.

Enfin, les violations signalées de l'accord sur le statut des forces, en particulier à Djouba et dans ses environs, sont profondément préoccupantes. De telles violations mettent en péril la protection des civils. L'Irlande engage les autorités sud-soudanaises à accorder un accès sans entrave à toutes les opérations des Nations Unies afin qu'une protection et un soutien essentiels soient apportés aux personnes dans le besoin, conformément à l'accord sur le statut des forces.

Annexe VIII

Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Kenya, du Niger, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et de la Tunisie.

Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2021/172), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), M. David Shearer, de son exposé édifiant. Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, du travail remarquable qu'il a accompli durant son mandat à la tête de la MINUSS, qui a permis à la Mission de contribuer de manière appréciable au processus de paix au Soudan du Sud ainsi qu'à l'ensemble des efforts de stabilisation.

Nous félicitons M. Nicholas Haysom de sa nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la MINUSS. Nous lui souhaitons plein succès, et nous nous réjouissons à la perspective d'appuyer son action.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent de l'amélioration globale de la situation politique et des conditions de sécurité au Soudan du Sud, comme le montrent notamment la collégialité entre les dirigeants des partis, la mise en œuvre progressive de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, le fait que le cessez-le-feu permanent tient depuis plus de deux ans et demi et la transformation des sites de protection des civils de l'ONU en camps de personnes déplacées sous la responsabilité du Gouvernement sud-soudanais.

Il convient de noter que l'application de l'Accord de paix revitalisé s'est faite progressivement, les dernières avancées significatives en date étant la mise en place des institutions provisoires de gouvernance à l'échelon national et au niveau des États, et la nomination des derniers gouverneurs et vice-gouverneurs des États, ainsi que d'autres responsables au niveau des États.

Malgré ces progrès, toutefois, la mise en œuvre de certaines activités clefs en matière de gouvernance continue de prendre du retard, en particulier la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire. Nous exhortons donc les parties à mettre rapidement la dernière main au processus de nomination des fonctionnaires des États et à reconstituer l'Assemblée législative nationale provisoire.

Nous invitons également les parties à continuer de défendre le principe d'inclusivité, notamment avec la mise en œuvre du quota minimum de 35 % convenu pour la participation des femmes, et la mobilisation de la jeunesse. Ces éléments sont nécessaires pour créer les bases politiques et sécuritaires fondamentales de la période de transition.

Il est encourageant de constater que, dans l'ensemble, les conditions de sécurité dans le pays continuent de s'améliorer tandis que les parties respectent le cessez-le-feu permanent. Nous félicitons le Gouvernement des mesures prises pour régler les conflits localisés et ethniques de faible intensité qui ont été signalés de temps à autre. Nous sommes conscients que ce travail n'est pas terminé, et qu'il reste encore beaucoup à faire pour remédier à leurs causes profondes.

En outre, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines notent avec inquiétude la lenteur de la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité, telles que prévues au chapitre 2 de l'Accord de paix revitalisé.

Cette lenteur est largement imputable au manque de capacités techniques et à des ressources limitées. À cet égard, nous saluons les efforts déployés pour faciliter le renforcement des capacités dans le secteur de la sécurité, notamment la formation sur le leadership, la consolidation de la paix et la reconstruction qui s'est tenue à Nairobi et qui s'adressait aux officiers supérieurs des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et aux chefs de l'opposition.

Nous réaffirmons que la stabilité d'ensemble au Soudan du Sud ne peut être garantie que par une amélioration globale du secteur de la sécurité. Nous appelons donc les parties à accélérer le processus en cours de cantonnement, sélection, formation et déploiement des forces unifiées nécessaires.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines prennent note, par ailleurs, des progrès réalisés dans le cadre des pourparlers de Rome pour le processus de paix au Soudan du Sud, et remercient la Communauté de Sant'Egidio de sa contribution et de sa facilitation. Nous exhortons les parties à continuer de s'attacher au processus de Rome dans un esprit de dialogue et de compromis.

Il est essentiel que les parties non signataires rejoignent sans plus tarder le processus de transition et participent activement à sa mise en œuvre. Nous appelons également toutes les parties à respecter leurs engagements concernant la cessation des hostilités, et à tout mettre en œuvre pour conclure rapidement les discussions en cours.

La mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé a commencé il y a deux ans et demi, et d'importantes leçons ont été tirées entretemps. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un arrangement complexe et coûteux qui nécessitera d'y investir beaucoup de temps et de ressources. Par exemple, comme l'indique le rapport actuel du Secrétaire général (S/2021/172), des institutions essentielles à la mise en œuvre du processus de paix, telles que le Comité national chargé des amendements constitutionnels, ne peuvent pas fonctionner en raison d'un déficit de financement.

Face à ces défis, nous tenons à souligner qu'il est impératif de continuer d'appuyer, au niveau régional et international, la mise en œuvre du processus de paix au Soudan du Sud, notamment par le biais d'une robuste mobilisation diplomatique et politique ; d'une assistance technique ; et une assistance financière et logistique. À cet égard, la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité et le renforcement des capacités dans les secteurs de la justice, de l'état de droit et de l'administration publique seront d'une importance capitale.

Nous n'insisterons jamais assez sur le rôle important que joue la MINUSS pour accompagner le peuple sud-soudanais dans les efforts qu'il déploie pour jeter des bases solides et favorables à l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement. À cet égard, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines accueillent favorablement le rapport sur l'examen stratégique indépendant de la MINUSS. Ce rapport sera indispensable pour éclairer la révision prochaine du mandat de la MINUSS, dans l'optique de rendre la Mission plus adaptée à ses objectifs. La population sud-soudanaise et de la région escompte que le nouveau mandat de la MINUSS sera calibré pour répondre à l'évolution des conditions politiques et de sécurité, en s'attachant particulièrement à appuyer concrètement le processus de paix, notamment par un soutien technique et logistique aux mécanismes et institutions chargées de la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé.

Dans ce contexte, nous souhaitons souligner les éléments suivants.

La fragilité du Soudan du Sud exige que le processus de paix soit complété par un robuste programme de consolidation de la paix. Certains des éléments permettant de guider cet effort font partie des dispositions de l'Accord de paix revitalisé et

pourraient être facilement mis en œuvre avec un appui minimal. La MINUSS doit être mandatée et dotée des capacités nécessaires pour accompagner ces programmes, parmi lesquels figurent des composantes des dispositions transitoires de sécurité.

La formation de l'État et le renforcement des institutions au Soudan du Sud ne sont toujours pas achevés. C'est ce qui a motivé la mise sur pied de la MINUSS le 8 juillet 2011. Le Conseil doit s'appuyer sur le mandat initial pour guider la future trajectoire des activités de la Mission, s'agissant notamment de consolider la paix et la sécurité, de créer des conditions propices au développement et de renforcer les capacités institutionnelles du Gouvernement. Une telle orientation sera cruciale pour aider le Soudan du Sud à développer la capacité institutionnelle de gouverner efficacement et de relever les défis de la responsabilisation en matière de droits humains, de gestion des ressources et d'autres domaines relatifs aux services publics.

Compte tenu des récentes améliorations de la situation politique et des conditions de sécurité, il est opportun que le Conseil évalue l'efficacité des sanctions imposées au Soudan du Sud. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent de l'exercice mené actuellement pour élaborer des critères bien définis qui guideraient l'examen de ces mesures. C'est pourquoi nous appelons à fixer des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et limités dans le temps, qui puissent être facilement évalués à l'aune des progrès accomplis.

Il est naturel que nous continuions de prendre acte du rôle essentiel joué par les voisins du Soudan du Sud et l'Afrique sur le chemin difficile qui mènera à un cessez-le-feu et au compromis sur fond de consolidation de la paix. En particulier, nous prenons note des efforts soutenus déployés par les chefs d'État et les ministres des pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin de réunir les parties belligérantes et de parvenir à un règlement politique. En cette période où d'autres pans de la région connaissent l'instabilité, nous recommandons à toutes les parties en conflit de considérer le bilan du processus de paix au Soudan du Sud comme une ressource dont elles peuvent se servir.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines renouvellent leur appréciation des efforts déployés sans relâche par l'ONU, l'Union africaine, l'IGAD et tous les partenaires internationaux pour appuyer le peuple sud-soudanais dans sa quête de paix, de stabilité et de prospérité.

Annexe IX**Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramírez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Nous remercions une nouvelle fois le Royaume-Uni de la manière remarquable dont il a dirigé le Conseil de sécurité le mois dernier, et je vous renouvelle, Madame la Présidente, tout l'appui de ma délégation à la réussite de la présidence des États-Unis.

Je remercie le Représentant spécial Shearer de son exposé sur l'action de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et sur la situation au Soudan du Sud. Nous saluons le travail qu'il a accompli et le leadership dont il a fait preuve pendant plus de quatre années à la tête de la Mission, et nous lui souhaitons plein succès dans ses futures entreprises. Je remercie également Jackline Nasiwa de son exposé sur le rôle de la société civile et l'importance de l'inclusion des femmes dans la vie publique de son pays.

Le Mexique suit avec un optimisme prudent les progrès engrangés par le processus politique sud-soudanais, notamment la formation des gouvernements des États et les récentes nominations auxquelles le Président Kiir a procédé dans les régions du Bahr el-Ghazal septentrional, de l'Équatoria-Occidental, de Jonglei et de Ouarrap, en plus de la nomination du gouverneur de l'État du Haut-Nil.

Malgré les lenteurs, la mise en œuvre de certains chapitres de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui établissent la gouvernance du pays, reste encourageante. À cet égard, le Mexique demande que soit garantie la pleine participation des femmes au processus de paix ainsi que leur représentation à tous les niveaux de décision, conformément au quota de 35 % et aux autres dispositions relatives aux questions de genre énoncées dans l'Accord.

Si nous nous félicitons de la réduction du nombre d'affrontements liés à des divergences politiques, nous déplorons la nette augmentation du nombre d'attaques contre les civils, notamment contre les enfants, filles et garçons. Le rapport de la MINUSS note qu'au cours de l'année 2020, le nombre d'attaques contre la population civile a augmenté de 120 % par rapport à l'année précédente. Dans ce contexte, nous suivons de près le transfert de responsabilité des sites de protection des civils sous contrôle de la MINUSS au Gouvernement sud-soudanais.

Le Mexique réaffirme l'importance de s'attaquer aux facteurs qui alimentent le conflit et qui touchent de manière disproportionnée les civils. Une fois de plus, nous voyons comment le flux illégal d'armes légères et de petit calibre perpétue inmanquablement les cycles de violence. C'est pourquoi nous demandons que la priorité soit accordée au programme de collecte d'armes et qu'une plus grande efficacité soit assurée dans les stratégies de coordination globale qui permettent de lutter contre le trafic d'armes, tant au Soudan du Sud que dans la région dans son ensemble. Tout examen de l'embargo sur les armes doit se fonder sur la situation sur le terrain et sur la capacité de maîtriser les flux d'armes incontrôlés.

Nous nous félicitons de l'annonce du plan d'action conjoint concernant la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, ainsi que de la décision du tribunal de Yei, en septembre dernier, qui a condamné 26 soldats des forces armées sud-soudanaises pour des crimes de violence sexuelle. Nous prenons note de la situation déplorable des femmes et des filles, qui continuent d'être victimes de viols, d'esclavage sexuel et de mariages forcés, entre autres types de violence inacceptable.

Le Mexique condamne avec la dernière énergie ces pratiques et espère que la mise en œuvre du chapitre 5 de l'Accord permettra de faire appliquer pleinement le principe de responsabilité et de garantir les indemnisations et les réparations essentielles à la reconstruction du tissu social.

La situation humanitaire est grave. En un an, le nombre de personnes ayant besoin d'aide a augmenté de 800 000, pour atteindre 8,3 millions. Les inondations qui ont frappé la région de Jongleï ont exacerbé la situation d'insécurité alimentaire existante, qui touche près de la moitié de la population. L'insécurité et la violence ont provoqué le déplacement interne de 1,6 million de personnes. Le Mexique appelle à garantir l'accès en toute sécurité et la libre circulation du personnel humanitaire dans l'exercice de ses fonctions, qui sont d'une importance critique et doivent être réalisées dans le strict respect du droit international et du droit international humanitaire.

Enfin, le Mexique demande que la MINUSS puisse poursuivre son mandat. La Mission doit disposer d'une totale liberté de mouvement et de garanties pour l'accomplissement de son travail. Les violations de l'Accord sur le statut des forces auxquelles continuerait de se livrer le Gouvernement entravent inutilement le travail de la Mission, qui opère dans une situation complexe en soi.

Je réaffirme la volonté du Mexique de travailler de manière constructive pour assurer le renouvellement du mandat de la MINUSS afin qu'elle puisse répondre toujours mieux aux réalités du Soudan du Sud et aux besoins de la population.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Je voudrais commencer par féliciter la délégation britannique d'avoir mené à bon terme sa présidence du Conseil de sécurité en février. Nous souhaitons la bienvenue à l'Ambassadrice Thomas-Greenfield et lui adressons tous nos vœux de succès pour sa présidence du Conseil au mois de mars.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, David Shearer, de son exposé sur la situation au Soudan du Sud. Nous avons également écouté attentivement l'exposé de M^{me} Jackline Nasiwa.

Nous remercions M. Shearer du travail inlassable qu'il a accompli ces dernières années au profit des Sud-Soudanais. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures. Il peut être assuré que la Russie continuera à appuyer les Casques bleus, qui font partie intégrante des efforts déployés par la communauté internationale pour stabiliser la situation au Soudan du Sud. Nous remercions les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Nous tenons à souligner en particulier le déploiement rapide par la MINUSS, sur autorisation du Conseil de sécurité, de deux unités et deux hélicoptères pour renforcer la présence de maintien de la paix des Nations Unies en République centrafricaine voisine, qui avait besoin d'une assistance urgente dans le cadre du processus électoral.

La mise en place d'un Gouvernement provisoire d'union nationale et la fin de la période de prétransition ont créé les conditions nécessaires aux progrès vers la stabilité politique et la réconciliation nationale. Cela a déjà conduit à une baisse importante de la violence et à une amélioration graduelle de la situation en ce qui concerne l'accès humanitaire.

Nous constatons que les autorités de Djouba ont répondu de manière appropriée aux signaux émis par la communauté internationale et les médiateurs régionaux, qui ont appelé à l'accélération du règlement politique et des processus d'édification de l'État. Nous saluons ainsi les décisions prises par le Président de la République sur un certain nombre de questions clefs, notamment l'achèvement du processus de mise en place des autorités exécutives au niveau des États et des comtés, l'accord sur la composition de la nouvelle Assemblée législative nationale provisoire et la formation de la première unité des forces armées unifiées nouvellement créées. Nous espérons que toutes ces décisions seront rapidement mises en œuvre.

Nous nous félicitons que les parties sud-soudanaises soient parvenues à s'entendre sur un candidat au poste de gouverneur de l'État du Haut-Nil. Cela devrait créer une ouverture pour surmonter les différends intercommunautaires dans la région.

La mise en œuvre intégrale des accords renforcera la confiance mutuelle et empêchera la répétition des erreurs du passé. Il est important que les parties conservent la volonté politique de trouver un terrain d'entente. Nous appelons toutes les parties non-signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud à se joindre sans plus tarder au processus d'édification de l'État.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'affrontements intercommunautaires dans certaines régions du pays. Nous condamnons fermement toute violation du cessez-le-feu et tout acte de violence contre les civils et le personnel des organisations humanitaires déployées au Soudan du Sud.

Nous saluons les efforts de médiation de l'Union africaine et des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui promeuvent la mise en œuvre des dispositions concrètes contenues dans les accords de paix. Une approche concertée s'impose afin de respecter le principe des solutions africaines aux problèmes africains.

Nous estimons que nous devons éviter de faire peser une pression excessive sur le Soudan du Sud par le biais des sanctions. Nous sommes convaincus que lorsque la situation se normalisera, nous devons réexaminer le régime de sanctions afin de l'adapter aux réalités du terrain. Comme le prévoit la résolution 2521 (2020), nous attendons du Conseil qu'il élabore prochainement des indicateurs cibles clairs afin de permettre le réexamen des restrictions en place.

De manière générale, nous partageons les conclusions contenues dans le dernier rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation au Soudan du Sud (S/2021/172). Nous souhaitons travailler de manière constructive au renouvellement du mandat de la MINUSS. Dans le même temps, nous considérons que les activités des forces de maintien de la paix dans le pays doivent être axées sur la promotion d'un règlement politique et la création de conditions propices à la fourniture d'une aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin.

Annexe XI

Déclaration de M. Jonathan Allen, Représentant permanent adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens en premier lieu à remercier Jackline Nasiwa de son exposé. Je saisis également cette occasion pour féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général sortant, David Shearer. Au fil des ans, à l'instar de nombreux collègues, j'ai observé son attachement véritable, personnel et inlassable à la paix et à la stabilité au Soudan du Sud. Il a toujours fait passer le peuple sud-soudanais au premier plan. Les membres du Conseil de sécurité l'ont constaté par eux-mêmes durant la visite effectuée en 2019. Il s'est distingué durant sa période de service, et mon pays l'en remercie.

Douze mois après la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, j'accueille avec satisfaction la formation d'un gouvernement unifié et la nomination de gouverneurs et de leurs adjoints dans tous les États. Nous espérons que les personnes nommées parviendront à améliorer de façon tangible la vie des personnes.

L'adoption par le Soudan du Sud d'une feuille de route pour la mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle, notamment le tribunal mixte, est également à saluer. J'exhorte le Gouvernement sud-soudanais à accélérer la signature du mémorandum d'accord avec l'Union africaine sur la question du tribunal mixte.

Si ces mesures sont louables, les progrès sont trop lents et trop limités dans l'ensemble. Le Conseil ne cesse d'exprimer sa préoccupation et d'appeler à l'action. Pourtant, ce que nous et le peuple sud-soudanais continuons d'observer, c'est l'inaction sur un certain nombre de questions. Les vides de pouvoir au niveau local ont pour conséquence directe d'aggraver la souffrance et de faire augmenter le nombre de victimes civiles. Le Gouvernement doit montrer au monde qu'il veut vraiment la paix. Pour ce qui est de la prochaine étape, nous appelons le Soudan du Sud à mener à bien la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire. Nous exhortons également le Gouvernement à assurer une formation adéquate aux membres des forces unifiées nécessaires et des ressources à ces dernières. Ces mesures ne nécessitent pas d'assouplir l'embargo sur les armes mais, si le Gouvernement souhaite présenter des demandes de dérogation, libre à lui de les soumettre à l'examen du Comité des sanctions.

Nous devons reconnaître que le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance est plus élevé qu'à tout autre moment depuis que le Soudan du Sud est devenu indépendant il y a près de 10 ans. On compte 8,3 millions de personnes qui dépendent de l'aide humanitaire pour survivre ; 60 % de la population sont confrontés à un niveau d'insécurité alimentaire relevant de la crise ; et 1,4 million d'enfants âgés de moins de 5 ans seront confrontés à une malnutrition sévère en 2021, soit 10 % de la population. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour renforcer l'action humanitaire.

Le Royaume-Uni donnera plus de 175 millions de dollars cette année pour répondre aux besoins au Soudan du Sud, en sus de son financement à grande échelle du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, qui fournit des vaccins dans le monde entier. Je rappelle aux membres du Conseil l'importance que revêt l'adoption de la résolution 2565 (2021) et de ses dispositions appelant à garantir l'accès aux vaccins dans les zones de conflit, ce que je l'espère s'appliquera pleinement au Soudan du Sud l'année prochaine.

Les rapports de la Commission des droits de l'homme fournissent un nouvel aperçu dévastateur de l'impact du conflit sur les civils. La violence contre les civils

se poursuit. Le viol et l'affamement sont utilisés comme armes de guerre. Ce n'est clairement pas le moment de réduire la supervision de la situation par le Conseil des droits de l'homme.

Le Gouvernement sud-soudanais doit montrer qu'il comprend la gravité de la situation de son peuple, prendre ses responsabilités et agir en partenariat avec les communautés de donateurs et l'ONU afin de remédier à la crise. Il importe notamment de respecter pleinement l'accord sur le statut des forces. Je tiens également à souligner notre appui sans équivoque à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et à reconnaître le rôle de protection crucial que joue cette dernière.

Un an après la formation du Gouvernement de transition et près de 10 ans après la création du Soudan du Sud, nous n'avons malheureusement que peu de raisons de nous réjouir. Nous pouvons dire que la situation pourrait être pire, mais c'est uniquement parce qu'elle l'a si souvent été. Les failles systémiques sont multiples et, malheureusement, les élites choisissent de ne pas faire passer en premier les intérêts de la population. Il faut une approche qui encourage ces élites à coopérer pour servir les intérêts de tous.

Je note que le représentant du Soudan du Sud a une fois de plus choisi de ne pas participer à la présente réunion. D'ailleurs, nous ne l'avons pas vu ici depuis un an. Je comprends qu'il affirme ne pas vouloir se joindre à nous parce qu'il sent que son pays est critiqué durant nos réunions. Il me semble que si les dirigeants sud-soudanais passaient plus de temps à écouter les autres au lieu de dédaigner les voix gênantes, la situation pourrait s'améliorer.

Nous ne pouvons laisser l'égarement systémique se poursuivre. Si nous redoublons tous d'efforts, y compris le Gouvernement et les personnalités politiques sud-soudanaises, des progrès substantiels pourront être réalisés. Nous devons saisir cette occasion pour que, lorsque nous nous réunirons de nouveau avant le dixième anniversaire de l'indépendance du Soudan du Sud, nous et, plus important encore, le peuple sud-soudanais, ayons quelque chose à célébrer.

Annexe XII

Déclaration de M^{me} Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens en premier lieu à remercier tous les autres membres du Conseil de sécurité de leur accueil chaleureux. Je suis honorée de participer à ma première séance d'information officielle du Conseil de sécurité, et je me réjouis à la perspective de collaborer avec tous les membres. Je m'associe également à eux pour remercier le Royaume-Uni de sa présidence réussie.

Je remercie le Représentant spécial Shearer de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui. Les États-Unis apprécient vivement son service et ce qu'il a accompli en tant que Représentant spécial du Secrétaire général. Il a grandement contribué à la quête d'une paix durable au Soudan du Sud, et nous lui devons notre profonde reconnaissance pour son dévouement. Nous saluons également la nomination par le Secrétaire général de Nicholas Haysom pour lui succéder.

Je remercie également M^{me} Nasiwa de l'exposé qu'elle a fait sur la situation au Soudan du Sud du point de vue de la société civile. Je suis très heureuse de la revoir, et je constate qu'elle continue de travailler dur pour le rétablissement de la paix au Soudan du Sud. Elle et ses collègues continuent d'inspirer les acteurs de la consolidation de la paix dans le monde entier. Elle est en train de construire un monde meilleur, plus pacifique, et nous sommes époustoufflés par son courage. Les voix telles que celle de Jackline sont extrêmement importantes. La société civile, en particulier les femmes au sein de la société civile, doit être entendue dans le cadre des délibérations du Conseil de sécurité sur les questions de paix et de sécurité internationales. Elles ont des oreilles sur le terrain. Elles voient et comprennent ce que personne d'autre ne peut, et, par moments, elles souffrent plus que quiconque. Durant notre présidence ce mois-ci, et au-delà, nous avons donc décidé de placer la société civile au premier plan au plus haut niveau de la diplomatie internationale et de la prise de décisions. Les États-Unis condamnent sans équivoque les actes d'intimidation et les repréailles contre les intervenants de la société civile qui collaborent avec le Conseil ou toute autre entité des Nations Unies.

J'attache une importance personnelle à cette question. Lorsque j'étais Sous-Secrétaire d'État aux affaires africaines, je me suis rendue plusieurs fois au Soudan du Sud et j'ai travaillé avec ses dirigeants pour venir en aide à ce pays naissant. Je suis profondément attachée au progrès de cette nation.

J'ai donc été satisfaite lorsqu'il y a un an, les dirigeants sud-soudanais ont annoncé leur volonté de former le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. Ce faisant, ils ont réaffirmé leur attachement à la mise en œuvre de l'accord de paix de 2018. Cela a marqué une avancée cruciale vers le rétablissement de la stabilité, de la paix et de la prospérité au Soudan du Sud, et nous saluons les mesures prises par les dirigeants sud-soudanais pour faire avancer le processus de paix.

Nous savons néanmoins que la paix est fragile, et il nous faut constater des progrès plus réguliers sur la voie d'un accord pérenne de partage du pouvoir pour faire en sorte que cette paix reste intacte.

Aujourd'hui, je souhaite aborder trois aspects de la situation au Soudan du Sud : premièrement, les préoccupations profondes et graves que suscite l'augmentation de la violence et de la faim ; deuxièmement, les prochaines étapes nécessaires dans le processus de paix ; et, troisièmement, le rôle vital que joue la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour faire progresser le Soudan du Sud vers la paix.

Premièrement, nous devons parler de la violence et de la faim au Soudan du Sud. Bien que le conflit direct entre les parties à l'accord de paix soit actuellement atténué, la violence n'a pas cessé. Les combats au niveau infranational se sont démultipliés au Soudan du Sud et, plus grave encore, nous sommes extrêmement préoccupés par les signes pointant vers une implication directe des acteurs politiques. Cela n'a rien à voir avec la paix, et ce n'est pas acceptable.

Ces violences exacerbent une situation humanitaire déjà dévastatrice. D'après les estimations, environ 7 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire grave. Les conflits, les fortes inondations, la crise macroéconomique et les conséquences de la maladie à coronavirus (COVID-19) se sont conjugués pour rendre la situation alimentaire catastrophique. Ces chocs ont une incidence disproportionnée sur les femmes et les filles, qui subissent également une violence et une exploitation accrues. Elles souffrent plus que quiconque de la crise alimentaire.

Fin décembre, des experts mondiaux ont publiquement mis en garde contre une famine probable dans une partie de l'État de Jonglei. C'est la deuxième fois en quatre ans que le pays connaît la famine et des niveaux extrêmement critiques de malnutrition aiguë à grande échelle.

Les experts ont également averti que, en l'absence d'aide humanitaire, les populations d'autres zones sont en danger immédiat de mourir de faim. Les responsables du Gouvernement sud-soudanais ont bloqué la publication en temps utile de données crédibles sur la sécurité alimentaire, retardant ainsi les mises en garde contre cette catastrophe et mettant des vies en danger. Pire encore, des responsables gouvernementaux et d'autres parties prenantes continuent d'entraver l'accès de l'aide humanitaire aux populations qui en ont besoin. La communauté internationale ne peut pas tolérer cette situation.

Nous appelons les dirigeants sud-soudanais à mettre fin à la violence et à assurer la désescalade immédiate des conflits au niveau infranational. Nous leur demandons de prévenir les violations des droits humains et les atteintes à ces droits. Nous les exhortons également à permettre un accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin, en particulier celles qui sont affamées ou qui regardent la mort en face.

Deuxièmement, nous devons discuter des nécessaires prochaines étapes dans le cadre du processus de paix au Soudan du Sud. Accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix de 2018 est indispensable pour sécuriser le Soudan du Sud. Temporiser dans la mise en œuvre de l'accord de paix risque d'entraîner la résurgence d'une violence politique généralisée. Nous sommes déterminés à collaborer avec le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, avec la région, avec la communauté internationale et avec le Conseil de sécurité pour inciter à progresser dans la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix, ce qui ouvrira la voie à des élections crédibles et à une transition pacifique.

Pour avancer vers la paix, les dirigeants sud-soudanais doivent prendre des mesures urgentes en matière de gouvernance et de sécurité. S'agissant de la gouvernance, il est plus que temps d'établir l'Assemblée législative nationale provisoire. Son absence empêche le Soudan du Sud de présenter la législation nécessaire pour appuyer une paix durable. Il est également impératif que le Gouvernement provisoire avance sur la voie de la rédaction de la constitution et du renforcement de la commission électorale.

Une gouvernance digne de ce nom et la fin effective de la guerre civile doivent inclure une participation pleine, effective et concrète des femmes. Nous nous félicitons de la nomination de trois femmes vice-gouverneurs, mais nous sommes préoccupés par le fait que le Soudan du Sud n'a pas réussi à concrétiser une représentation de

35 % de femmes au sein du Gouvernement provisoire. Cette stipulation de l'accord de paix doit être respectée. Nous restons très inquiets devant l'incidence toujours élevée d'actes de violence fondée sur le genre, y compris par des membres des services de sécurité et d'autres groupes armés. C'est tout simplement inacceptable. La violence fondée sur le genre ne peut pas être utilisée comme une arme de conflit.

En matière de sécurité, le processus de paix exige que les services de sécurité fassent l'objet d'un contrôle des antécédents, soient formés et soient unifiés sous une chaîne de commandement unique. Tant que ce ne sera pas le cas, la population sud-soudanaise ne sera pas pleinement convaincue par l'accord de paix de 2018.

Nous entendons également reconnaître systématiquement les progrès constatés. Nous nous félicitons que le Gouvernement provisoire ait récemment annoncé qu'il allait procéder à la mise en œuvre du chapitre 5 de l'accord de paix, avec notamment la création du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, de la Commission vérité, réconciliation et apaisement et de l'Autorité d'indemnisation et de réparation. En mettant en place ces trois mécanismes, avec la mobilisation de la société civile locale, le Soudan du Sud contribue à appuyer l'établissement de la vérité, or l'établissement de la vérité est nécessaire pour que les responsables d'atrocités répondent de leurs actes.

Enfin, j'aimerais aborder le rôle de la MINUSS dans la poursuite du processus de paix. Les États-Unis se penchent actuellement, aux côtés du Soudan du Sud, de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, et d'autres parties prenantes, sur le renouvellement du mandat de la Mission. Tandis que le Soudan du Sud traverse cette fragile période de transition, la MINUSS reste une composante essentielle de l'architecture en place dans le pays s'agissant de la sécurité, de l'aide humanitaire et des droits humains. La Mission est indispensable pour aider le Gouvernement provisoire à mettre pleinement en œuvre l'accord de paix.

Les restrictions imposées aux patrouilles et aux mouvements de la MINUSS par les forces de sécurité sud-soudanaises constituent un camouflet au Conseil de sécurité. Elles violent les obligations découlant de l'accord sur le statut des forces et mettent en danger la sûreté et la sécurité des soldats de la paix. Les opérations de la MINUSS protègent les civils et sauvent des vies. Nous appelons les dirigeants sud-soudanais à cesser de faire obstruction à la Mission et à collaborer avec la MINUSS, partenaire à part entière du processus de transition.

La protection des civils au Soudan du Sud reste une tâche essentielle de la MINUSS. Compte tenu des niveaux alarmants de violence et de famine dans tout le pays, et de l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'accord de paix, nous estimons qu'une réduction des forces de la MINUSS, quelle qu'elle soit, doit être progressive et, surtout, soumise à certaines conditions.

La transformation en cours des sites de protection des civils exige une attention soutenue de la part de la MINUSS, ainsi qu'une transparence et une coordination constantes avec la communauté humanitaire et les déplacés. La Mission doit être prête à réagir rapidement si les conditions de sécurité se détériorent.

Je voudrais, pour conclure, exposer sans la moindre ambiguïté notre position. Nous considérons que la situation au Soudan du Sud est précaire. Nous sommes inquiets de la lenteur du processus de paix et des niveaux de violence, et nous pensons que la MINUSS a un rôle essentiel à jouer pour protéger les civils et soutenir la paix. Nous appelons donc les dirigeants sud-soudanais à accélérer le processus de paix et la mise en œuvre de l'accord de paix, à réduire les niveaux de violence, à collaborer avec la MINUSS et à permettre l'accès humanitaire, notamment pour aider à lutter contre la faim et la famine.

Le moment est critique pour le Soudan du Sud. Les États-Unis restent engagés envers le pays et son peuple, et nous entendons continuer à œuvrer avec le Gouvernement provisoire, le Conseil de sécurité, la MINUSS, les groupes humanitaires et toutes les parties prenantes pour faire prévaloir la paix au Soudan du Sud.

Annexe XIII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Puisqu'il s'agit de la première réunion publique du Conseil de sécurité ce mois, je tiens à exprimer nos remerciements et notre reconnaissance à l'Ambassadrice Barbara Woodward et à son équipe pour leur excellente présidence en février, et vous faire part, Madame la Présidente, ainsi qu'à votre équipe, de nos plus chaleureuses félicitations et de nos meilleurs vœux pour votre présidence ce mois. Vous pouvez compter sur notre plein appui.

Je tiens à remercier M. David Shearer et M^{me} Jackline Nasiwa de leurs exposés.

Depuis le début de l'année 2021, de nouveaux progrès ont été réalisés au Soudan du Sud. Depuis la nomination du Gouverneur du Haut-Nil, en janvier, les postes de gouverneurs de tous les États du Soudan du Sud sont désormais pourvus, au terme de six mois d'efforts. Le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé est opérationnel. Le cessez-le-feu permanent continue d'être largement respecté. Nous nous félicitons également de l'accord donné par le Gouvernement concernant la création du tribunal mixte de l'Union africaine. Il est par ailleurs encourageant de noter que, d'après le Fonds monétaire international, l'économie du Soudan du Sud a enregistré une croissance positive en 2020 malgré les défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Si les progrès réalisés jusqu'à présent sont prometteurs, nous constatons que la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2018 reste globalement limitée. Le Soudan du Sud continue d'être aux prises avec le fardeau de la pandémie de COVID-19, de fortes inondations et d'autres catastrophes naturelles. Les violences intercommunautaires et l'insécurité alimentaire demeurent des sujets de préoccupation, qui risquent de menacer les résultats positifs obtenus récemment. À cet égard, je voudrais mettre en exergue les quatre points suivants.

Premièrement, nous en appelons à nouveau aux parties sud-soudanaises pour qu'elles accélèrent la mise en œuvre de l'Accord de paix, notamment en parachevant deux de ses dispositions clefs : la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire et la formation des forces unifiées nécessaires.

Nous nous félicitons de la forte représentation des femmes dans plusieurs institutions fédérales et locales, qui a atteint l'objectif de 35 %. Nous réaffirmons notre appui à la poursuite de la participation des femmes au processus de transition et au-delà, ainsi qu'au rôle de chef qu'elles peuvent y jouer.

Nous saluons la poursuite des efforts déployés par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et d'autres partenaires internationaux afin de promouvoir la mise en œuvre de l'Accord de paix. Nous encourageons l'IGAD à intensifier ses efforts de médiation pendant cette période critique. Des mesures de confiance supplémentaires doivent également être prises en compte afin de promouvoir la confiance et la réconciliation.

Deuxièmement, il est impératif de veiller à ce que le cessez-le-feu permanent continue d'être respecté. En outre, nous demandons au Gouvernement de redoubler d'efforts pour lutter contre la violence intercommunautaire dans le pays afin de prévenir d'éventuelles répercussions négatives sur la période de transition en cours.

Nous saluons le rôle joué par la MINUSS dans la protection des civils. Face à la pandémie de COVID-19, il est encourageant de constater que la Mission s'efforce d'étendre la protection des civils au-delà des sites prévus à cet effet. Le Viet Nam continuera de contribuer activement à l'action de la MINUSS et de promouvoir la participation de ses soldates de la paix à la Mission.

Troisièmement, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour relever les défis économiques et humanitaires du pays. Si le Soudan du Sud a enregistré une croissance économique positive en 2020, il est préoccupant de constater que plus de la moitié de la population demeure en situation d'insécurité alimentaire grave. Nous nourrissons l'espoir que la communauté internationale accroîtra son aide humanitaire et son appui financier au Soudan du Sud et qu'elle lui fournira une assistance supplémentaire pour combattre la COVID-19. Le Viet Nam apportera un soutien médical au Soudan du Sud pour lutter contre la pandémie dans la mesure de ses moyens.

Quatrièmement, le Viet Nam réaffirme sa position de toujours, à savoir que les mesures de sanctions doivent être réexaminées en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et levées lorsque les conditions sont satisfaites.

Nous attendons avec intérêt de recevoir le rapport du Secrétariat sur les propositions de critères de référence pour l'examen de l'embargo sur les armes et coopérerons activement avec les membres du Conseil en vue de l'établissement de ces critères. En tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, le Viet Nam continuera également à encourager la coopération et le dialogue entre le Groupe d'experts, d'une part, et le Soudan du Sud et les États de la région, d'autre part.

Avant de terminer, étant donné que cette réunion devrait être la dernière à laquelle M. Shearer sera appelé à faire un exposé au Conseil de sécurité en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, je voudrais saluer sa conduite de la MINUSS et les efforts inlassables qu'il a menés pour promouvoir la paix et le développement dans le pays au cours des dernières années. Je félicite M. Nicholas Haysom de sa désignation en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et attends avec intérêt de lui apporter notre soutien actif.
